

Département des
Pyrénées Atlantiques

EXTRAIT DUREGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE AINHOA

Nombre de membres :

En exercice : 15

Présents : 15

Absents :

Votants :

- Pour : 15
- Contre : 0
- Abstention : 0

Date et affichage de la convocation : 24/08/2023

Délibération n°39

Séance du 30 août 2023

L'an deux mille vingt-trois et le trente août à 20h30

Le Conseil Municipal d'AINHOA, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle de réunion de la commune, sous la présidence de Monsieur Michel IBARLUCIA, Maire.

PRESENTS : COMET Claude, GARAT Jean-Michel, HARIGNORDOQUY Michel, IBARLUCIA Michel, JAUREGUIBERRY Michel, LEIZAGOYEN Sylvie, MARTICORENA Mayder, SANZBERRO Jean-Philippe, ECHINARD Emmanuel, Cécilia LARRALDE, PALLEC Bernard, LAGARDE Laurent, MIURA Nathalie, ITHURBIDE Fabien, INÇABY Emile

ABSENTS :

PROCURATIONS :

A été nommée secrétaire de séance : Cécilia LARRALDE

OBJET : IMPLANTATION D'UNE ANTENNE RELAIS-BAIL ENTRE ORANGE ET LA COMMUNE D'AINHOA-VALIDATION DES CONDITIONS D'OCCUPATION DU DOMAINE PRIVE DE LA COMMUNE

M. le Maire rappelle au Conseil municipal que, dans le cadre du déploiement de la 4G-5G, sur la commune d'Ainhoa, la société Totem France représentant Orange souhaite implanter une antenne relais sur le site de la zone artisanale Mindaia.

Considérant le projet d'antenne et le projet de convention ci-joint, M. le Maire propose d'accepter l'implantation d'une antenne-relais sur le lot 1 de la zone d'activités Mindaia appartenant à la commune et de valider la convention

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

APPROUVE l'implantation d'une antenne relais sur le lot 1 de la zone artisanale de Mindaia

VALIDE la signature du bail proposé en annexe

PREND ACTE que le bail entrera en vigueur dès la date de signature

AUTORISE M. le Maire à signer le bail et tous autres documents afférents à l'aboutissement de ce dossier

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus,

Le Secrétaire de séance

Le Maire

Cécilia LARRALDE

Michel IBARLUCIA

